Fiche de Données de Sécurité

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom sur l'étiquette:	Bulls Eye Spray Shellac		
Nom:	BEYE 12-OZ 6 PK SPRAY SHELLAC	**Date de Révision:**	2/12/2025
Étiquette d'un Produit:	408	**Société/Entreprise:**	3/27/2023
Utilisation Recommandée:	Couche de Finition / Aérosols		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	**Fabricant:**	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d´urgence:	Ligne d'assistance 24 heures sur 24 : 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
35% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Aerosol, category 1	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
Conteneur sous Pression	H229	Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur
Irritation Oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT, exposition simple, catégorie 3, NE	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P337+P317	Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.
P502	Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Éthanol	64-17-5	15-40	GHS02	H225
Acétone	67-64-1	10-30	GHS02-GHS07	H225-319-332-336
Gomme Laque	9000-59-3	7.0-13	Indisponible	Indisponible
Isobutane	75-28-5	7.0-13	GHS04	H280
Propane	74-98-6	5.0-10	GHS04	H280
N-BUTANOL	71-36-3	1.0-5.0	GHS02-GHS05-GHS07	H226-302+H332-315-318-335-336
Alcool isopropylique	67-63-0	1.0-5.0	GHS02-GHS07	H225-319-336

Les concentrations réelles des ingrédients sont retenues comme secret commercial.

4. First Aid Measures

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immediatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente.

5. Mesures de Lutte contre l´Incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: L'eau pulverisee pourrait s'averer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire eclater le contenant. POINT D'ECLAIR EST INFEREUR DE -7°C (20°F). DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!

Special Fire Fighting Procedures: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Évitez de générer de la poussière; la poussière fine dispersée dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'inflammation est un risque potentiel d'explosion de poussière.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vetements. Ne pas percer ou incinérer (brûler) le contenant, même après utilisation.

Stockage: Contenu sous pression. Ne pas entreposer a plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Minimiser la création et l'accumulation de poussière. Un entretien ménager courant devrait être mis en place pour s'assurer que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Les poudres sèches peuvent générer des charges d'électricité statique lorsqu'elles sont soumises aux frottements des opérations de transfert et de mélange. Prévoir des précautions adéquates telles que la mise à la terre et la liaison ou des atmosphères inertes. Pour une manipulation en toute sécurité, se référer à la norme NFPA 654, Norme pour la prévention des explosions d'incendie et de poussière provenant de la fabrication, du traitement et de la manipulation des solides particulaires combustibles.

8. Contrôle de l´Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-PLAFOND
Éthanol	64-17-5	35.0	N.E.	1000 ppm	1000 ppm	N.E.
Acétone	67-64-1	30.0	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N.E.
Gomme Laque	9000-59-3	15.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Isobutane	75-28-5	15.0	N.E.	1000 ppm	N.E.	N.E.
Propane	74-98-6	10.0	N.E.	N.E.	1000 ppm	N.E.
N-BUTANOL	71-36-3	5.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Alcool isopropylique	67-63-0	5.0	200 ppm	400 ppm	400 ppm	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Utiliser du materiel de ventilation a l'epreuve des explosions. Les installations ou ce produit est entrepose ou utilise devraient etre munies d'une douche d'urgence et d'un dispositif de rincage oculaire. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 (États-Unis) et/ou SOR/86-304 Partie XII 12.13 et CSA Z180.1 (Canada) doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

Protection de la peau: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	**Decomposition Temperature, °C**	Non Déterminé
Couleur	claire	**pH**	N'est pas applicable
Odeur	comme l'alcool	**Kinematic Viscosity**	Non Déterminé
Seuil de l'odeur	N.E.	**Solubilité dans l´eau**	Partially
Freezing Point / Melting Point, °C	Non Déterminé	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow)**	Non Déterminé
Plage du point d'ébullition	-37 - 537	**Pression de Vapeur**	Non Déterminé
Inflammabilité	Supporte la combustion	**Taux d'évaporation**	Plus rapidement que l'Éther
Lower Explosion Limit, vol%	1.4	**Gravité spécifique**	0.746
Upper Explosion Limit, vol%	19.0	**Densité de Vapeur**	Plus lourd que l'air
Point d´éclair, °C	-104	**Particle Characteristics**	N'est pas applicable
Température d'Auto-Inflammation, °C	Non Déterminé		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter la chaleur excessive.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

Polymérisation hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer l'irritation grave des yeux. Provoque l'irritation des yeux et de la peau qui peut occasionner une dermatite en cas de surexposition répétée. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifie.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut etre nocive si ingeree.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
64-17-5	Éthanol	7060 mg/kg Rat	15,800 mg/kg Rabbit	30,000 mg/L Rat
67-64-1	Acétone	5800 mg/kg Rat	>15700 mg/kg Rabbit	50.1 mg/L Rat
71-36-3	N-BUTANOL	700 mg/kg Rat	3402 mg/kg Rabbit	>17.76 mg/L Rat
67-63-0	Alcool isopropylique	4710 - 5840 mg/kg Rat	4059 mg/kg Rabbit	72.6 mg/L Rat

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Disposal Considerations

Elimination: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. N'incinérez pas les récipients fermés. Ce produit tel qu'il est fourni est un déchet dangereux inflammable défini par l'US EPA. Éliminer le produit inutilisable comme un déchet dangereux (D001) conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale.

14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TMG (Canada)
Numéro UN:	N'est pas applicable	1950	1950	1950
Nom UN::	Peinture et Produits de Pulvérisation Connexes en Quantité Limitée	Aérosols	AÉROSOLS, inflammables	AÉROSOLS, inflammables
Classe de danger :	N'est pas applicable	2	2.1	2.1
Groupe d´emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
quantité limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Lésions Oculaires Graves ou Irritation Oculaire, Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles (Exposition Unique ou Répétée)

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
N-BUTANOL	71-36-3
Alcool isopropylique	67-63-0

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Aucun avertissement relatif à la Prop. 65 n'est requis.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé:	2	**Inflammabilité:**	4	**Risque physique:**	0	**Protection individuelle:**	X

Classements NFPA

Santé:	2	**Inflammabilité:**	4	**Instabilité:**	0

Maximum Incremental Reactivity: 0.89

Date de Révision de la FDS: 2/12/2025

MOTIF DE LA RÉVISION:

Propriétés de la Substance et/ou du Produit
Modifiées dans la ou les Sections:
01 - Identification
02 - Identification des Dangers
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients
05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
09 - Propriétés Physiques et Chimiques
11 - Informations Toxicologiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires
Seuil de Risque de Substance % Modifié
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.